

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

ON S'ABONNE
Au bureau, place du Marché-
Noir, et chez MM. DUBOSSE,
JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires à Saumur.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.
Saumur, par la poste
Un an. . . 18f. » 24f. «
Six mois. . 10 » 15 «
Trois mois. 5 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Corresp. générale (HAVAS), 5, rue J.-J. Rousseau.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Le *Morning-Chronicle* a reçu les dépêches suivantes :

Vienne, dimanche soir. — « Des nouvelles de Czernowitz annoncent que les préparatifs des Russes indiquent une évacuation éventuelle de la Bessarabie sans lutte. Le prince Gortschakoff est parti pour la Crimée afin de prendre le commandement suprême. »

Vienne, 18 mars. — « Une deuxième réunion de la conférence a eu lieu hier. Le premier protocole a été confirmé. Il contient l'interprétation des quatre points comme base générale de la négociation. Les quatre points seront discutés séparément. Hier, le premier point qui a trait aux Principautés a formé le sujet des délibérations. La discussion a été ajournée. La marche est très-favorable, et rien ne peut être plus conciliant que l'esprit manifesté par le prince Gortschakoff et M. de Titoff. L'Autriche adhère inébranlablement aux vues des Puissances occidentales. »

Francfort, mardi 20 mars. — « M. de Bismark a réclaté contre l'assertion du *Moniteur*, relative à la déclaration faite à la Diète. Il prétend que cette déclaration, qui n'a pas été faite, n'a pu être désavouée par le gouvernement prussien. » — Havas.

Marseille, 20 mars. — Le navire, *Le Carmel*, apporte des nouvelles de Constantinople allant jusqu'au 8 mars.

Aucun bulletin n'était encore arrivé à Constantinople sur une affaire qui a eu lieu à Eupatoria le 3 mars. Le bruit courait seulement que l'attaque des Russes ayant été repoussée, la cavalerie turque lancée à leur poursuite, serait tombée dans une embuscade.

Lundi 19, l'artillerie de la garde impériale et le général Herbillon sont partis de Marseille pour l'Orient.

La Porte-Ottomane a publié cinq lois votées par le conseil du Tanzimat et réglant les attributions de ce même conseil, ainsi que les formes de la procédure et les pénalités contre le crime de concussion. La traduction de ces diverses lois en plusieurs langues a été déjà préparée.

Les journaux de Constantinople disent que lord Stratford Redcliff est indisposé. — Havas.

Les feuilles autrichiennes commencent à donner quelques détails sur les travaux du Congrès. Voici ceux que nous trouvons dans le *Wanderer*, du 15 mars :

« Les conférences ont enfin commencé ; les représentants de l'Angleterre, de la Turquie, de l'Autriche et de la Russie, délégués à cet effet, se sont chargés de la mission de décider de l'avenir prochain de l'Europe et de donner une base stable à l'équilibre européen, que ce soit par la voie de la paix ou par la voie de la guerre. La Prusse seule reste dans son isolement et ne veut pas prendre part à l'œuvre qui doit s'achever ici. L'avenir dira si elle fait bien ou mal. Nous apprenons que dans la première conférence, qui a duré plusieurs heures, on ne s'est occupé que de questions préliminaires. Le comte Buol a ouvert la séance par un discours sur le but et l'objet des négociations qui commencent. Puis on a donné lecture des protocoles des 27 et 28 décembre 1854, les conférences actuelles ne devant être considérées que comme une continuation des premières. On a discuté ensuite la forme des négociations, savoir si l'échange des opinions aurait lieu par la voie de notes, comme dans les conférences antérieures, ou d'une manière verbale. Sur la demande du représentant français, on s'est promis réciproquement le secret le plus rigoureux sur les résolutions qui pourraient être prises. »

Le gouvernement prussien a adressé, le 8 mars, une nouvelle circulaire à tous les Etats allemands. Cette circulaire est principalement dirigée contre la dépêche autrichienne du 28 février. Le gouvernement prussien, dit cette circulaire, est bien éloigné de vouloir prendre une position hostile contre la France, mais il ne peut reconnaître au cabinet de Vienne le droit de critiquer les motifs de la résolution de la Diète, relative à la mise sur pied de guerre, cette résolution ne pouvant être séparée de ses motifs. Si le gouvernement autrichien avait tenu sa promesse de s'entendre d'abord avec ses alliés sur les mesures à prendre, il aurait pu se convaincre facilement que sa circulaire du 28 décembre n'était motivée par rien, puisque le gouvernement prussien n'avait nullement l'intention de

faire les propositions que l'Autriche combat dans sa dépêche.

L'attitude actuelle de la Prusse, vis-à-vis des Puissances occidentales, est motivée surtout par la pensée qui commence à se faire jour dans les cercles ministériels : que les conférences de Vienne aboutiront à la paix. Pourquoi, dit-on, se compromettre encore vis-à-vis de la Russie, au dernier moment, quand toute la question est sur le point d'être résolue ? — Havas.

Saint-Petersbourg, 10 mars. — Je crois avoir déjà donné à entendre qu'on ne se livre point ici à des espérances d'un changement de système dans la politique de la Russie. Tout le monde sent que l'empereur Alexandre n'est pas monté sur le trône de son père sans avoir étudié et compris le système que l'empereur Nicolas suivait si opiniâtement.

On m'assure, de bonne source, qu'en mourant l'empereur Nicolas avait discuté les premières mesures du nouveau gouvernement avec son fils, et qu'au sujet du manifeste, leurs opinions n'étaient pas d'accord.

En effet, on trouve une différence très-essentielle, au point de vue de la politique de la Russie, dans les manifestes du feu empereur et dans celui de son fils. L'empereur Nicolas ne manquait jamais de poser en première ligne la question de la religion, à laquelle il subordonnait celle de la grandeur de la Russie. Selon lui, les attaques de l'Europe étaient surtout dirigées contre l'Eglise orthodoxe ; dans le manifeste de son fils, au contraire, la question religieuse est passée sous silence : peut-être craint-il d'enflammer davantage dans le peuple le feu du fanatisme de secte. A-t-il désiré éloigner ce qui aurait pu faire obstacle à la paix ? Il est certain que le synode a reçu l'injonction de se placer à ce point de vue, et on lui a imposé la modération.

J'ai eu la curiosité d'aller voir le défunt monarque alors qu'il avait encore la figure découverte. Ses traits avaient conservé leur expression froide et sérieuse.

Le catafalque était entouré de monjiks (paysans), de généraux, de nobles et de popes en prière. Les tapis, qui couvraient les pieds du czar et pendaient par terre, étaient excessivement riches, et parsemés d'abeilles et d'aigles d'or. Autour du catafalque, des personnes désireuses de toucher ou de voir encore une fois le Gossudar, se traînaient à genoux.

FEUILLETON

UNE FORTUNE MYSTÉRIEUSE.

(Suite.)

Il ne faudrait pas conclure du silence que, dans le secret de sa pensée, Emma reprochait à Georges, et des espérances lointaines que faisaient briller aux yeux de Louise des regards plus fréquemment attachés sur elle, qu'une complète révolution s'est opérée dans les sentiments comme dans les idées du jeune homme, et que déjà sont renversés au fond de son cœur les projets qui charmèrent son adolescence. Non ! s'il se tait avec Emma, c'est que des impressions pénibles ont fait naître de cruelles réflexions ; si son regard cherche plus souvent la bonne Louise, c'est qu'on est facilement attiré par l'intérêt qu'on inspire. Le cœur de Georges n'est point changé ; du moins il ne le croit pas. Il est bien vrai que les pensées et les habitudes de la frivole jeune fille ne répondent pas toujours à ses rêves d'avenir et de bonheur ; que, plus d'une fois, il a été affligé, moins de ce qu'il découvrait sous ses paroles que de ce qu'il n'y trouvait pas ; mais Emma est si belle, et nos premières émotions ont tant de puissance !

Nous devons ajouter que l'âme de Georges est trop haute et trop noble pour donner volontairement accès à une idée, si fugitive qu'elle soit, qui pourrait ressembler à un manque de foi. S'il renonçait jamais à la main

d'Emma, c'est que la délicatesse lui en ferait un devoir ; s'il lui rendait ses promesses, c'est qu'elle-même les lui redemanderait.

Il s'abandonnait donc au charme sympathique qui l'entraînait vers Louise, sans soupçonner qu'il y eût là un péril pour sa constance : il est des dangers auxquels les nobles âmes succombent plus aisément que les autres ; comment se garantir de ce qu'on ne croit pas possible ? Confiant, parce qu'il était lui-même sans feinte et sans détour, il n'imaginait pas non plus que sa fiancée eût encouragé d'autres espérances que les siennes et caressé des rêves où n'apparaissait pas son image : il fallait qu'une circonstance imprévue lui vint ouvrir les yeux ; cette circonstance se présenta.

Le créateur de la précieuse institution des crèches sentait le besoin de stimuler la charité publique en faveur de son œuvre : il fit annoncer qu'un sermon serait prêché dans l'église Notre-Dame-de-Lorette, et que douze quêteuses recevraient les offrandes de tous ceux qui voudraient s'associer au succès de sa pieuse entreprise. Lié d'amitié avec madame de Clayères, dont l'âme généreuse et compatissante ne laissait échapper aucune occasion de faire le bien, il vint lui demander son concours.

— Ma chère comtesse, lui dit-il, j'ai songé à vous pour être une de nos quêteuses. — Vous avez eu tort, lui répondit-elle ; qui voulez-vous qui vienne donner

son argent à une vieille femme sans crédit et sans puissance ? Pour faire une quête productive, quand on a mon âge, il faut être ou pouvoir quelque chose ; il faut qu'un certain nombre de gens aient quelque intérêt à se faire remarquer de la quêteuse en lui apportant la flatterie de leur offrande : ce n'est pas une aumône qu'ils font, c'est de l'argent qu'ils croient placer ; qu'importe, pourvu que les pauvres en profitent ? Croyez-moi, si vous appelez de vieilles femmes au secours de votre œuvre, choisissez-les toutes parmi celles dont l'influence politique ou sociale leur garantit une nombreuse clientèle ; les autres feraient une maigre recette. Mais, après les quêteuses dont on désire être vu, il y a celles qu'on désire voir : l'union de la jeunesse et de la beauté est une puissance qui en vaut bien une autre, et celle-là je puis vous l'offrir. Emma Darville, ma jolie pupille, et Louise Brémont, ma jeune amie, ne refuseront pas de prêter leur appui à vos pauvres enfants.

Cette idée de la comtesse sourit beaucoup à l'homme de bien dont elle secondait les efforts ; elle ne plut pas moins à Emma, qui voyait là une admirable occasion de faire briller à la fois et sa beauté et une élégante parure ; mais il n'en fut pas de même de Louise. Sa modestie s'effraya à la pensée de s'offrir ainsi en spectacle.

— Veuillez m'excuser, dit-elle. Vous auriez en moi une bien mauvaise quêteuse. Mon émotion, ou si vous le voulez, ma peur serait si grande que je solliciterais mal

Combien d'entre elles qui n'auraient pas osé le voir de si près de son vivant ou qui n'avaient jamais pu l'approcher !

Comme l'empereur avait exprimé le désir qu'on n'exposât ses traits au public qu'aussi longtemps qu'ils seraient reconnaissables, on s'est hâté de les couvrir dès que ce moment a été venu. Le drapeau noir a déjà fait place à celui du nouvel empereur. L'enterrement sera magnifique. Du palais d'hiver à la porte Johnowski, on passera par le Mont-Nicolas et devant plusieurs églises; l'empereur étant mort en temps de guerre, un drapeau rouge accompagnera la procession.

Les opinions différaient sur l'emblème qu'on devrait mettre sur le drapeau. Quelques-uns voulaient la double croix et les armes impériales; mais l'empereur a ordonné qu'on supprimât la croix. Demain on célébrera le *Requiem* à l'église Saint-Pierre et Saint-Paul. — L. Boniface. (Constitutionnel.)

Paris, 10 mars.

L'Empereur a passé aujourd'hui la revue des bataillons et escadrons de la garde se rendant en Crimée. Cette belle solennité a eu lieu dans la cour des Tuileries et sur la place du Carrousel, au milieu d'une foule innombrable de citoyens parmi lesquels on remarquait beaucoup d'étrangers.

Dès onze heures et demie, les troupes ont commencé à arriver sur le terrain. Le bataillon des chasseurs à pied, puis deux bataillons de voltigeurs et deux bataillons de grenadiers se sont rangés successivement en bataille sur quatre longues lignes dans la cour des Tuileries faisant face au palais. Deux bataillons des gendarmes d'élite placés sur deux lignes, les guides, les cent-gardes et un détachement d'infirmiers militaires ont pris également position sur la place du Carrousel. Les cent-gardes se tenaient devant le pavillon de Rohan, avec leurs carabines complétées par un long sabre-baïonnette.

Toutes ces troupes, magnifiques de tenue, rayonnantes de joie, portaient l'uniforme et l'équipement sévère de campagne, bidons au côté, les marmites et les gamelles sur le sac, ainsi que la tente-abri, artistement roulée et prête à se dresser sur ses légers piquets.

A une heure moins quelques minutes, les clairons ont sonné, les tambours ont battu aux champs, et les musiques ont joué l'air si guerrier et si plein de souvenirs : *Veillons au salut de l'Empire*. C'était l'Empereur et son magnifique cortège qui s'avançaient pour commencer la revue.

En ce moment, toutes les croisées des Tuileries étaient remplies de dames magnifiquement parées et la place du Carrousel pleine d'une foule enthousiaste.

L'Impératrice elle-même s'est présentée au pavillon de l'Horloge, où une suprême housse de velours cramoisi à crêpe d'or était jetée sur l'appui, et un formidable cri de : *Vive l'Impératrice!* a accueilli Sa Majesté impériale.

L'Empereur portait l'uniforme de lieutenant-général avec ses cordons en sautoir et ses ordres. Il montait son superbe cheval de bataille bai foncé.

Après lui venaient S. A. I. le prince Napoléon et le maréchal Vaillant, ministre de la guerre, puis le maréchal Magnan, général en chef de l'armée de

Paris, M. le général Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, commandant en chef de la garde; plusieurs généraux anglais, autrichiens et prussiens, et enfin les généraux, les officiers d'état-major, les aides-de-camp et officiers d'ordonnance.

L'Empereur a pris par la droite de la première ligne de bataille, au pavillon Marsan, et a successivement passé devant le front de l'infanterie et de la cavalerie, aux cris incessants de : *Vive l'Empereur! Vive Napoléon!*

L'Empereur et son cortège se sont placés sous le balcon de S. M. l'Impératrice, et de nombreuses décorations ont été décernées aux braves qui les ont méritées. En ce moment, l'Empereur a adressé aux troupes l'allocation suivante :

« *Soldats!* L'armée est la véritable noblesse de notre pays. Elle conserve intactes, d'âge en âge, les traditions de gloire et d'honneur. Aussi, notre arbre généalogique, le voici : (en montrant les drapeaux.)

« Il marque, à chaque génération, une nouvelle victoire. Prenez donc ces drapeaux : je les confie à votre honneur, à votre courage et à votre patriotisme ! »

Les paroles de Sa Majesté ont été suivies d'un cri de : *Vive l'Empereur!*

Quelques instants après, le défilé a commencé. Il a eu lieu par compagnie, avec la perfection et l'aplomb martial qu'on devait attendre de pareilles troupes : on eût dit des murailles mobiles. Là encore on a entendu les formidables cris de *Vive l'Empereur! Vive l'Impératrice!* poussés par les bataillons, à mesure qu'ils passaient devant Leur Majestés Impériales.

A 3 heures la revue finissait, et ces belles troupes, qui partent pour l'Orient avec une joie indicible, reentraient dans leurs quartiers respectifs. — Havas.

EXTÉRIEUR.

Une lettre de Pologne fait connaître à la *Gazette nationale* de Berlin l'impression produite en ce pays par la levée extraordinaire que le télégraphe nous a annoncée. On écrit à la feuille prussienne, sous la date du 15 mars :

« Toute la contrée est dans la terreur, une grande levée militaire ayant été opérée la nuit dernière d'une manière tout-à-fait inattendue dans tout le royaume. L'empereur Nicolas avait ajourné, à une époque indéterminée, cette levée, qui devait avoir lieu au commencement de février, et on espérait généralement qu'elle ne serait mise à exécution qu'après que le résultat des conférences de Vienne en aurait démontré la nécessité. Naturellement, l'exécution de cette mesure, qui vient d'avoir lieu sur la plus grande échelle, a fait disparaître ici toutes les espérances de paix que l'on fondait sur ces conférences. » (Constitutionnel.)

CAFRIERIE. — Les journaux du cap de Bonne-Espérance donnent des détails curieux sur l'expédition du général Pretorius et du commandant Potgieter contre le chef cafre Makapan, précédemment coupable du meurtre de plusieurs Anglais. Le chef s'était retranché dans des cavernes de 2,000 pieds de longueur sur 300 et 500 de largeur, coupées par des murailles et plongées dans une profonde obscurité. Ces cavernes ont deux ouvertures ou issues. Ces re-

pires, dans lesquels il eût été impossible de pénétrer sans le plus grand danger, ont été assiégés et cernés, de jour et de nuit par 100 hommes. Les Cafres retranchés au fond de ces cavernes faisaient vainement des feux de mousqueterie. Les troupes en embuscade en souffraient peu, tandis que chaque fois qu'un Cafre s'aventurait hors de son repaire, il était tué sur place. Le commandant général Potgieter, s'étant trop approché d'une de ces cavernes, a été blessé mortellement; habitué à la guerre contre les Cafres, il les méprisait et il était trop aventureux. Le 8 novembre, voyant que le siège n'avancait pas, il fallut songer sérieusement à fermer les issues de ces antres offrant une largeur de 40 à 50 pieds et une profondeur de 25 à 35 pieds. Il fallut plusieurs jours et le concours de 300 Cafres amis pour rouler et entasser à l'entrée de ces cavernes, des arbres et des pierres qui obstruèrent presque complètement le passage. Les Cafres faisant des sorties la nuit pour se procurer de l'eau, un grand nombre de femmes et d'enfants qui avaient souffert de la soif, sortirent; mais à peine avaient-ils bu qu'ils tombaient morts. On finit par pénétrer dans les cavernes sans rencontrer presque aucune résistance et on y trouva 24 fusils, des balles, du plomb, 40 livres de café et de nombreuses denrées. Le nombre des personnes qui ont péri hors des cavernes, y compris les femmes et les enfants, a été de 900. Il y a dû en périr beaucoup plus à l'intérieur, d'après les rapports des hommes qui ont pénétré dans les galeries. — Havas.

ANGLETERRE. — « Londres, mardi 20 mars. — La chambre des lords a décidément refusé, dans sa séance d'hier soir, l'autorisation demandée par lord Lucan afin de publier les rapports relatifs à la bataille de Balaklava.

« Dans la chambre des Communes, le chancelier de l'Échiquier, en réponse à une interpellation, a dit que, par suite de l'abolition du timbre des journaux, quel que soit leur poids, le trésor subirait une perte de 20,000 livres sterling. » — Havas.

FAITS DIVERS.

On lit dans le *Moniteur de l'Armée* :

« Il se trouve en ce moment à l'hôpital militaire du Roule, à Paris, un sergent de grenadiers au 39^e de ligne, nommé Tourvieille, atteint de mutisme et de surdité à la suite d'un événement de guerre assez extraordinaire survenu dans la tranchée au siège de Sébastopol.

« Ce sous-officier était de garde de tranchée, lorsqu'une bombe ennemie vint tomber près de lui. Il se jeta aussitôt sur ce projectile, enfoncé en terre de quelques centimètres, pour en arracher la mèche et prévenir l'explosion; mais ses efforts étant infructueux, Tourvieille n'a que le temps de se coucher à plat ventre : la bombe éclate, tue le grenadier de faction le plus voisin, et produit une commotion si vive sur le sergent qu'il perd instantanément l'ouïe et la parole.

« Evacué d'abord sur Constantinople, puis sur France, le sergent Tourvieille est, à l'hôpital du Roule, l'objet des soins les plus intelligents et les plus assidus; mais sa guérison paraît fort incertaine. On nous assure qu'il a été proposé pour la médaille militaire. — Baudouin. »

la générosité des assistants. N'allez pas croire que, pour cela, je refuse de concourir à l'accomplissement d'une bonne œuvre : non ! l'argent que me coûterait la toilette qu'il me faudrait faire, je le consacre au soulagement des pauvres petits êtres dont vous avez pris en main la cause; de plus, je condamne ma sotte timidité à une grosse amende, et je déposerai le tout dans la bourse que vous allez confier à notre chère Emma.

On souscrivit à cet accommodement, et, de la sorte, chacune des deux jeunes filles apporta son tribut à la pieuse institution : l'une, le secours de sa coquetterie et de sa beauté; l'autre, toutes les délicatesses de son cœur généreux et bon.

Le jour de la cérémonie arrivé, il y avait foule à Notre-Dame-de-Lorette. Emma était éblouissante. Ses longs cheveux noirs qui brillent comme deux larges bandeaux de jais sous un frais chapeau de crêpe blanc; l'éclat de ses grands yeux surmontés de deux arcs d'ébène qu'on dirait tracés par un habile pinceau sur l'albâtre de son front; ses dents si blanches et si pures qu'elles semblent lancer des jets de lumières; sa taille souple et fine dont une robe de moire rose, montant jusqu'au cou, dessinée avec un art merveilleux les gracieux contours; ses belles épaules sur lesquelles une légère écharpe de dentelle noire étend les capricieuses richesses de sa broderie : tout enchaîne les regards émerveillés de la foule, et, au murmure approbateur qui s'élève

autour d'Emma, lorsque après le sermon elle traverse l'église pour aller tendre à la charité l'aumônière qui charge sa jolie main, il est aisé de deviner que les pauvres auront à remercier Dieu de l'avoir créée si charmante.

Plusieurs jeunes gens, debout près d'un pilier, les yeux attachés sur la ravissante quêtuse, causent entre eux à demi-voix, mais pas assez bas cependant pour que Georges, qui ne les connaît point, et qui n'en est pas connu, ne puisse entendre leur conversation. Assis près d'eux, il a laissé pendant longtemps leur babillage bourdonner à son oreille, sans que son esprit s'en soit occupé; mais le nom d'Emma Darville est arrivé jusqu'à lui, c'est d'elle que parlent ces messieurs, son attention est éveillée, il écoute.

— En vérité, dit l'un, c'est une délicieuse personne ! Que d'éclat ! que d'aisance et de noblesse dans le maintien ! — C'est, répond un autre, la tête d'Esmeralda sur le corps de Diane chasseresse. — Il faut convenir, ajoute un troisième, que ce diable de Versigny est un heureux mortel. — Tu crois donc que ses prétentions seront accueillies ? — Je sais du moins que, depuis un an, il ne quitte pas la maison, qu'il est bien vu de la jeune personne, merveilleusement reçu par les gens dont elle dépend, et amoureux comme défunt Amadis. — Joignez à cela, dit un autre, qu'il est devenu sage comme un quaker. — Preuve qu'il espère. — Tenez, re-

prit le premier interlocuteur, le voyez-vous là-bas, immobile et plongé dans une muette contemplation ? — Ah ! un rayon de joie illumine son visage. — C'est qu'un doux sourire a été envoyé à son adresse. — Ce sourire-là est une bonne fortune pour les pauvres. — Ma foi, s'il ne lui coûte que dix louis, ce ne sera pas cher.

Georges n'écoutait plus : le dialogue qu'il venait d'entendre déroulait devant lui tout un monde de pensées et de souvenirs où son esprit s'égarait. Ses yeux, dirigés vers Versigny, suivaient tous ses mouvements et liaient pour la première fois dans ses traits des sentiments et des espérances qu'il s'étonnait de n'avoir pas encore soupçonnés. Son âme, repliée sur elle-même, évoquait un passé que maintenant il sondait d'un regard clairvoyant, et mille circonstances s'en échappaient qui faisaient briller une lumière jusque là cachée à son aveugle confiance. Le dépit involontaire qu'il éprouvait éveilla par instants dans son cœur une source colère; mais bientôt sa droiture naturelle le ramenait à des idées plus justes. Versigny sans doute n'ignorait point les projets d'union formés depuis si longtemps, mais ces projets le mettaient-ils à l'abri de l'influence exercée par l'éblouissante beauté d'Emma ? Georges n'avait-il pas été absent durant deux longues années ? Une foule de causes imprévues ne pouvaient-elles pas rendre son mariage impossible ? Était-il bien certain lui-même de n'être jamais contraint d'y renoncer ? Les fu-

— On lit dans une lettre du camp anglais des hauteurs devant Sébastopol, le 28 février : « Dans l'après-midi, 5 ou 6 soldats russes sont sortis des ouvrages en terre de la tour de Malakoff, dans le but d'enlever du bois. Un de ces soldats s'est avancé et a exécuté, à la barbe de nos batteries, un pas gymnastique et une danse de caractère. Un canon a été braqué sur ces soldats pour les saluer au moment où ils rentraient dans l'ouvrage de terre par une embrasure. Dans les batteries de Malakoff, on s'était aperçu de l'intention des artilleurs anglais, et au moment où un sergent d'artillerie, après avoir pointé son canon, allumait sa pipe à celle d'un autre artilleur, les Russes ont lancé une bombe dans l'embrasure. Elle a éclaté tout près du canon. Un éclat a frappé le sergent au cou, déchirant sa peau et sa chair, et laissant les artères du cou entièrement dénudées, sans être heureusement lésées. Pendant que le docteur le pansait, le sergent, qui n'était pas blessé grièvement, disait aux artilleurs : « Ne vous occupez pas de moi, mes enfants, mais surveillez bien les Russes et pointez bien. » Les artilleurs pointèrent si bien qu'ils lancèrent une bombe sur les soldats russes qui rentraient; elle éclata et en tua trois. » (Morning-Herald.)

— Quelques-uns des journaux scientifiques d'Angleterre, dit le *Courrier des Etats-Unis*, s'occupent en ce moment d'un moyen proposé pour transmettre les lettres et même de légers paquets à la vitesse de 100 lieues à l'heure, cela en les faisant circuler dans les tubes par la seule pression atmosphérique.

Parmi ceux qui ont déjà émis cette proposition, à notre connaissance, nous devons citer un citoyen de Boston, un Belge, M. de Nothomb; un Anglais, M. James, et trois français, MM. Audraud, Tessité de Motay et Ador; ce dernier a la priorité sur tous les autres. Mais voici en quoi consiste la proposition qui occupe en ce moment nos voisins d'outre-Manche.

On établirait deux passages tubulaires courant parallèlement d'une extrémité à l'autre d'une distance donnée. Ces tuyaux peuvent être placés soit au dessous, soit à la surface du sol, et construits indifféremment en métal, en bois ou en briques. A chacune des extrémités de la ligne et à des stations intermédiaires, si on le juge nécessaire, une pompe mue par une machine à vapeur aspirera l'air dans l'un des tubes et le refoulera dans l'autre, de manière à produire un courant très-rapide et continu dans toute la longueur des deux tubes. Les lettres et les paquets confiés à ces courants seront enfermés dans des sacs sphériques à la fois très-légers et très-résistants, construits en caoutchouc ou toute autre substance élastique, de façon que, quels que soient leur contenu et les chocs qu'ils aient à subir, ils puissent, comme un ballon, reprendre toujours leur forme primitive. Ces sphères seront d'un diamètre moindre que celui des tubes : ceux-ci ayant 18 pouces, les sacs en auront seulement 15, et l'on pense qu'entraînés par le courant d'air comme de petits ballons par un vent fort, ces sacs toucheront rarement les parois des passages tubulaires.

Voici maintenant comment se fera la réception des paquets :

Aux différentes stations qu'on aura établies, il y aura, pour recevoir les lettres, des sortes de boîtes qui, faisant elles-mêmes partie des tubes, seront for-

mées de glaces épaisses permettant de voir ce que ces boîtes contiendront. Chacune des extrémités de ces réceptacles sera munie de portes glissantes qui pourront être ouvertes et fermées du dehors, et et au moyen desquelles les courants d'air pourront être interceptés en tout ou en partie.

L'une de ces portes sera pleine, l'autre criblée de trous, afin que l'air qui précède les sacs perde de sa rapidité en passant par ces étroites ouvertures, et qu'ainsi les sacs entrent avec moins de violence dans les réceptacles. En arrivant près de la cloison perforée, la dépêche touchera un ressort qui fera mouvoir une sonnette. Aussitôt, l'employé averti prend la dépêche, et, s'il y a lieu, l'introduit dans un autre passage où elle continue son chemin.

Les dépenses d'établissement de ce mécanisme sont estimées à 30,000 fr. par mille, et les frais d'entretien de 7,000 à 12,000 fr. pour 50 milles.

— Une forte secousse de tremblement de terre, qui n'a pas duré moins de cinq minutes, s'est fait sentir le 28 janvier dans la direction d'Iowa-Canon (Californie).

Une catastrophe qui a bien autrement ému la population californienne, c'est l'explosion du vapeur *Peart*, qui a eu lieu près de Sacramento le 27 janvier, et qui a causé la mort de soixante-dix personnes au moins. Déjà on avait recueilli cinquante-trois cadavres, et il manquait encore une vingtaine de passagers. Sur cent vingt-deux qui se trouvaient à bord, quatorze seulement ont échappé sains et saufs. Parmi les victimes on compte vingt Chinois. Le capitaine et le second ont été tués sur place; l'ingénieur n'a même pas été blessé. Il a été impossible de connaître le nom de toutes les victimes, attendu qu'on ne tenait pas à bord de registre des passagers.

D'après un témoin oculaire, qui a aidé à transporter plusieurs blessés à l'hôpital, plus des deux tiers des passagers ont péri, les uns noyés et les autres tués par les débris de l'explosion. Il n'y a eu d'épargnés que ceux qui fort heureusement se trouvaient dans la cabine, quoique plusieurs d'entre eux aient été fortement échaudés par la vapeur.

— Il est intéressant de connaître les services que les chemins de fer autrichiens sont appelés à rendre à la France elle-même et aux autres pays occidentaux dans l'importante question des céréales. Le *Journal des Chemins de fer* donne à cet égard de curieuses indications :

« La France touche à l'Allemagne par deux de ses principales lignes de chemin de fer, celle du Nord et celle de l'Est. Pour unir par une voie de fer continue les immenses et fécondes plaines qui bordent le Danube à Paris et au Havre, il ne reste plus que des lacunes relativement peu importantes, et que les gouvernements s'occupent de combler.

« C'est d'abord le chemin de fer diagonal de l'Autriche, entre Prague et la frontière de Bavière par Pilsen, qui est en voie d'exécution : ce chemin de fer semble ne pouvoir être utilement exploité que par la compagnie française des chemins de fer autrichiens, concessionnaire du chemin de fer de Bohême.

« Ce sont ensuite deux chemins formant la continuation de la ligne de Hongrie : l'un de 400 kilomètres entre Temeswar et Cronstadt; l'autre de 200 kilomètres, sur le territoire des Principautés, dans

les conditions les plus faciles. Ces chemins ne sont pas seulement projetés, ils sont étudiés.

« Ces lacunes une fois comblées, le Havre et Paris sont raliés à la mer Noire par les chemins du Nord et de l'Est; ils n'ont pas seulement entre leurs mains la clef du commerce de l'Allemagne du nord et de l'Allemagne du sud, ils ont à leur disposition les greniers du Danube et sont en mesure de prévenir tous les fâcheux effets des mauvaises récoltes, grâce à l'intervention de la compagnie des chemins de fer autrichiens et à son entente certaine avec les chemins français et les chemins étrangers intermédiaires.

« De Bucharest à Paris, la voie de fer aura une longueur de 2,500 kilomètres.

« De Temeswar à Paris, la distance par chemin de fer, ligne diagonale par la Hongrie, la Bavière, le Wurtemberg et le duché de Bade, est de 2,000 kilomètres.

« En appliquant à ces distances les tarifs de 5 c. par tonne et par kilomètre usités en France dans les temps de disette, et imposés dans les mêmes circonstances à la compagnie austro-française, on a pour le transport :

| | d'une tonne | d'un hect. |
|-----------------------|-------------|------------|
| De Bucharest à Paris, | 125 fr. | 9 fr. 37 |
| De Temeswar à Paris, | 100 | 7 50 |

« Avec des frais aussi réduits, l'hectolitre de grain ne pourra jamais s'élever dans les plus mauvaises années, en raison de bas prix de vente dans les Principautés et en Hongrie, au-dessous de 25 francs l'hectolitre. Quant aux quantités que les chemins de fer pourront transporter ainsi, il sera facile, sans gêner le service, de les étendre de 20 et même à 40,000 hectolitres par jour. Ne sera-ce pas là un immense service rendu, et tout le monde ne devrait-il pas se féliciter de l'existence de la compagnie austro-française des chemins de fer autrichiens, appelée par leur position à résoudre pratiquement cette grande question des subsistances? » — Ad. Blaise (des Voges).

DERNIERES NOUVELLES.

Vienne, 19 mars. — « Des nouvelles de Constantinople, arrivées par Trieste, annoncent que le général Péliissier s'était avancé contre les hauteurs occupées par les Russes, derrière Balaclava.

« Il a été résolu à un conseil de guerre, tenu le 4 mars, de recommencer des opérations actives. L'état sanitaire des troupes est satisfaisant. On dit que les Russes ont reçu des renforts. »

« Un incendie a consumé quelques baraques auprès de l'hôpital français, à Constantinople. »

« Les nouvelles de Sébastopol vont jusqu'au 6. Elles apprennent que les principales batteries russes, notamment celles de la tour Malakoff, sont doublées et celles des redoutes triplées. » — Havas.

Affections de Poitrine. — Rien n'est mieux constaté que les heureuses propriétés du SIROP et de la PATE de NAFÉ pour combattre les toux opiniâtres, la coqueluche et les irritations de la gorge et des bronches (GRIPPE.) Ces pectoraux, composés avec les fruits de l'*hibiscus esculentus* de Cimmée, ne contiennent ni opium ni acides dont les dangers sont signalés par le corps médical entier.

Dépôt aux pharmacies de MM. BÉRIÈRE, à Saumur, et PELLETIER fils, à Doué. (141)

nestes pressentiments qui s'agitaient au fond de son âme ne lui avaient-ils pas commandé depuis quelque temps un silence dont la belle jeune fille pouvait être à la fois surprise et offensée? Et si un autre devenait l'objet d'une tendre préférence, irait-il, lui, s'armer de ses anciens droits pour forcer Emma de tenir des engagements qu'elle n'avait point repoussés, il est vrai, mais qu'elle avait encore le droit et le pouvoir de rompre? Puis il ne pouvait se dissimuler que la conduite de l'élégant Parisien n'offrait aucun prétexte à l'accuser de perfidie. Il aimait Emma, cela paraissait évident; mais avait-il appelé en aide à ses espérances des moyens que la loyauté réprouve? Tout disait que non. Il avait gracieusement offert son amitié à Georges, et, dans des circonstances graves, son dévouement affectueux ne lui avait point fait défaut.

Ces sages réflexions, que sa raison lui dictait, combattaient dans son âme, sans toutefois les apaiser entièrement, les bouffées de colère soulevées par sa récente découverte. Le cœur humain est ainsi fait; il suffit qu'on nous envie le bien que nous négligeons pour qu'à l'instant même il retrouve tout son prix.

Le triomphe d'Emma est donc complet : elle n'en connaît qu'une partie, et ce n'est pas celle qui la charme le moins. Les longs regards, les gracieux sourires, les murmures flatteurs, n'ont point échappé à sa vanité satisfaite, et lorsqu'elle vient dans le salon du curé vider

son aumônière entre les mains des personnes chargées de réunir les offrandes, c'est encore une victoire qu'elle y trouve, car la somme qu'elle a reçue dépasse de beaucoup les sommes apportées par les autres quêteuses.

La bonne Louise jouit franchement, et sans jalouse arrière-pensée, du succès de sa jolie compagne; mais si Georges était là, si elle pouvait surprendre, sur ces traits où elle sait si bien lire, le mystère de ses nouvelles impressions, que d'amers regrets il y aurait pour elle dans ce triomphe ! Comme elle se repentirait d'avoir refusé la mission qui lui était offerte, et déserté ainsi le champ de bataille ! Tous les regards, tous les hommages n'auraient pas été pour sa rivale; car elle est belle aussi, elle ! Georges l'aurait vue, elle aussi, brillante d'attraits et de parure, admirée et suivie, triomphante et vantée ! Oh ! si elle pouvait soupçonner que la coquette d'Emma a réveillé l'amour de Georges, elle maudirait son imprudente modestie !

Au sortir de l'église, Georges, qui s'était rapproché de Versigny, s'empara de son bras et l'emmena sur le boulevard; il voulait provoquer une explication qui éclaircit tous ses doutes et qui lui permit d'adopter une règle de conduite pour l'avenir. Après quelques phrases échangées entre eux sur la cérémonie à laquelle ils venaient d'assister, Georges aborda résolument la question.

— Ecoutez-moi, dit-il, mon cher Versigny, et sur-

tout veuillez me répondre à cœur ouvert. Vous savez avec quel empressement et quelle reconnaissance j'ai accepté vos offres d'amitié. Estimé de mes parents, je vous ai trouvé établi chez eux sur un pied d'intimité qui devait me prévenir en votre faveur, et à mesure que je vous ai mieux connu, vos excellentes qualités n'ont fait que confirmer la bonne opinion que j'avais conçue d'abord.

Versigny s'inclina en signe de remerciement, ne devant pas encore ou son compagnon voulait en venir; celui-ci continua :

— Ce que je me décide à vous dire aujourd'hui, j'aurais dû peut-être le dire beaucoup plus tôt, mais il aurait fallu pour cela être plus clairvoyant que je ne le suis, et comprendre, dès le moment de mon arrivée, qu'un homme de votre âge ne vient pas tous les jours dans une maison où se trouvent deux jeunes personnes charmantes, sans qu'il y en ait une qui l'attire.

(La suite au prochain numéro.)

BOURSE DU 20 MARS.

5 p. 0/0 baisse 60 cent. — Fermé à 68 90.

4 1/2 p. 0/0 baisse 65 cent. — Fermé à 94 05.

BOURSE DU 21 MARS.

3 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 68 50.

4 1/2 p. 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 94.

P. GODET, propriétaire-gérant.

EXPÉDITION FRANC DE PORT.

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS DU PETIT-SAINT-THOMAS.

TROUSSEAUX
ET
LAYETTES.

A PRIX FIXE.

CACHEMIRE FRANÇAIS
ET
DE L'INDE.

Rue du Bac, 33, et rue de l'Université, 25, faubourg Saint-Germain, à Paris.

Les propriétaires de cet établissement nous prient de rappeler à nos lecteurs qu'ils ont créé un service spécial pour la province. Ils envoient tous les échantillons FRANCO, et toute expédition au-dessus de 25 FRANCS est AFFRANCHIE pour TOUTES LES LOCALITÉS DE LA FRANCE. Les prix, marqués en chiffres connus, sont les mêmes pour Paris et pour la province. Cette maison n'a de succursale ni de représentants dans aucune ville de France, elle rejette donc toute solidarité avec ces industriels ambulants qui font des déballages dans diverses contrées sous le nom du *Petit-Saint-Thomas*; elle les signale à la défiance et au mépris publics. — Un catalogue détaillé des marchandises qui se trouvent dans ses magasins est adressé aux personnes qui le demandent. (140)

VENTE

PAR LICITATION,
D'UNE GRANDE REMISE
et
DE CINQ MAISONS,
SISES A SAUMUR,
Et d'un
CLOS DE VIGNE avec MAISON,
Sis au Petit-Puy,
Commune de Saumur.

L'adjudication aura lieu le dimanche
15 avril 1855, à midi,
En l'étude et par le ministère de M^e
DUTERME, notaire à Saumur.

Cette vente est poursuivie à la requête de : 1^o M. Edouard Bedeneau-Chapplet, menuisier, demeurant à Notre-Dame-de-Liesse, près Laon (Aisne); 2^o et M^{me} Justine Guiot, en religion sœur Agathe, religieuse trappiste, demeurant à Laval, pour lesquels est constitué M^e Chedeau, avoué, demeurant à Saumur;

Contre Madame Honorine Martin, épouse de M. Charles Bedeneau, ci-devant sellier, demeurant à Saumur, en qualité de tutrice à l'interdiction de son mari, ladite dame, co-licitant, ayant pour avoué constitué M. Coulbault;

En présence de M. Pierre Letheuille, menuisier, demeurant à Saumur, en qualité de subrogé-tuteur dudit Charles Bedeneau, interdit;

En vertu d'un jugement rendu par le Tribunal civil, séant à Saumur, en date du 30 décembre 1854, enregistré et signifié.

Designation des Biens à vendre
PREMIER LOT.

Une maison de campagne, sise au Petit-Puy, commune de Saumur, composée d'une vaste cour, avec cellier et pressoir au rez-de-chaussée, un étage au-dessus, se composant d'une chambre et de deux cabinets, plus un grenier et un jardin, et un clos de vigne y attaché, contenant 86 ares 50 centiares, sis audit lieu du Petit-Puy, au canton de Varennes. La maison joint par-devant le chemin, au levant M. Jonanneau, au couchant M. Lehou-Sebille, au midi le coteau et M. Serger; le clos joint au midi le chemin qui conduit à Aunis, au levant Louis Bougreau, au couchant un autre chemin, au nord M. Gilbert, le s^r Alzon et la veuve Ruisseau; ce lot est mis à prix à cinq mille francs, ci. . . . 5,000 fr.

DEUXIÈME LOT.

Une maison, sise à Saumur, rue de Fenet, n^o 111, joignant par-devant au nord la rue, au midi le coteau Charrier, au levant Refour, au couchant M. Lehou-Sebille, composée d'une boutique et arrière-boutique au rez-de-chaussée, une chambre au premier et deux caves, chambre au second, et grenier, chambre sur l'escalier, une autre chambre au second et deux greniers, une autre chambre au second, une autre chambre et grenier, deux autres caves; ladite maison mise à prix à quinze cents francs, ci. . . 1,500 fr.

TROISIÈME LOT.

Une maison, sise à Saumur, rue de Fenet, n^{os} 161 et 163, joignant par-devant (au nord) la rue, au midi le coteau Charrier, au levant M. Jamet, au couchant M^{me} Trauchant, et composée d'une boutique et cave, d'une autre boutique et de deux chambres, d'une autre cave, de deux chambres au premier étage, deux chambres au second et grenier; mise à prix à deux mille cinq cents francs, ci. . . 2,500 fr.

QUATRIÈME LOT.

Une maison, sise à Saumur, rue de Fenet, n^{os} 181 et 183, joignant au nord la rue, au midi la montée du Petit-Généve, au levant M. Grolleau, à l'angle de la rue de Fenet et du Petit-Généve, en partie louée, et en partie ci-devant occupée par feu M. Guiot, composée d'un rez-de-chaussée, un premier et second étage, caves, greniers, etc.; mise à prix à sept mille cinq cents francs, ci. 7,500 fr.

CINQUIÈME LOT.

Une maison, sise à Saumur, rue Haute-Saint-Pierre, n^o 17, en face la Cure, joignant au nord la rue, au midi M^{me} De Fos, au levant M. Charron, au couchant M. Commeau, composée de deux chambres et cour au rez-de-chaussée, un premier étage, un second étage, greniers et caves; mise à prix à trois mille cinq cents francs, ci. 3,500 fr.

SIXIÈME LOT.

Une maison, sise à Saumur, rue du Puits-Tribouillet, occupée par le sieur Bayonnais, menuisier, composée d'un rez-de-chaussée avec boutique, un premier étage, grenier, cour, cave et puits, joignant par-devant le carrefour du Puits-Tribouillet, d'un côté la rue Cendrière, et de l'autre côté la rue des Anciennes-Messageries; ladite maison mise à prix à sept mille cinq cents francs, ci. 7,500 fr.

SEPTIÈME LOT.

Une grande remise, sise à Saumur, rue de Bordeaux, composée de grands magasins et ateliers, joignant d'une part la rue, d'autre la maison de M. Vinet. Ladite remise, avec tout le terrain qui en dépend, et en général toutes ses dépendances, mise à prix à vingt mille francs, ci. 20,000 fr.

Il sera accordé des facilités pour le paiement.

S'adresser, pour voir le cahier des charges, à M^e DUTERME, notaire à Saumur, rue d'Orléans, et, pour avoir des renseignements, tant à mondit sieur DUTERME, qu'aux avoués des parties.

Dressé à Saumur, par l'avoué poursuivant soussigné, le 19 mars 1855.

(137) CHEDEAU.

MAGASIN DE MERCERIE, BONNETERIE, PARFUMERIE, ETC., Place de la Bilange, hôtel Budan.

M^{me} veuve BRIERRE vient d'ouvrir un Magasin de Mercerie, Bonneterie, Parfumerie, Articles de Paris; joli assortiment de Gants flanelle, tissus, peau; Mitaines longues; Bijouterie, Jouets d'enfants et autres Articles; Broderies (83)

Etude de M^e MANDIN, notaire à Doué.

A AFFERMER

A moitié fruits,

Pour entrer en jouissance de suite,
LA PROPRIÉTÉ

DES VIGNAUX

Située commune de Brossay.

Cette propriété, située à quatre kilomètres environ de Doué, est en un seul tenant et comprend une superficie de vingt-cinq hectares, divisée en plusieurs pièces de terre closes de haies.

Elle est aujourd'hui en très-bon état de culture.

S'adresser, pour visiter les lieux et traiter, à M. GODBERT-THOMAS, demeurant aux Vignaux, auquel appartient la propriété. (138)

Tribunal de Commerce de Saumur.

Les créanciers vérifiés et affirmés de la faillite du sieur Sauvagnac, ancien boulanger, au Vaudeloay, sont invités à se réunir lundi prochain, 26 de ce mois, à neuf heures du matin, en la chambre du conseil du tribunal de commerce, à l'effet de recevoir le compte définitif du syndic et donner leur avis sur l'excusabilité du failli, conformément à l'article 537 du Code de commerce.

Le Greffier du Tribunal,

(139) A. DUDOUET.

AVIS.

Il a été trouvé, mardi dernier, au Chapeau, un PORTEFEUILLES contenant divers papiers.

S'adresser au sieur MENARD, à la Croix-Cassée, commune de Villeberrier.

FORÊT DE FONTEVRAULT

Située communes de Couziers (Indre-et-Loire), Fontevault (Maine-et-Loire) et Roiffé (Vienne).

A VENDRE

PAR ADJUDICATION.

En totalité ou par lots, au gré des acquéreurs,

Par le ministère de M^e BRUAS, notaire à Angers, et M^e HUDAULT, notaire à Fontevault, en l'étude dudit M^e HUDAULT, Le dimanche 25 mars 1855, à midi.

A LOUER

Présentement

Une PETITE MAISON, Grand Rue, 49, appartenant à M. Daburon et joignant la sienne,

Occupée par M^{me} veuve Piette.

S'adresser à M^{me} veuve PIETTE, ou à M. DABURON. (679)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1855,

Une MAISON, levée d'Enceinte, 45. S'adresser à M^{lle} LAFOND. (114)

A VENDRE

Une PROPRIÉTÉ, située commune de Montreuil-Bellay, d'une contenance d'environ soixante hectares.

S'adresser, pour voir les lieux et traiter, à M. DIXMIER, huissier à Saumur. (41)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

MAISON, occupée par M. Delouche, place Saint-Michel, vue sur le Quai. S'adresser à M. CHUDEAU père. (40)

AVIS IMPORTANT.

M. LEGUIN, plâtrier,
Rue Courcouronne, à Saumur,

Fait savoir qu'il se charge, avec garantie, d'empêcher l'eau de venir dans les caves et fosses d'aisances.

Il fait aussi à forfait des cuves à vin, voûtes de caves en briques et bassins en tous genres, et toutes espèces de travaux concernant le ciment romain.

Il vend toujours en gros et détail, plâtres et ciment romain, 1^{re} qualité.

A VENDRE,

Une Maison et Dépendances

A Saumur, rue de la Comédie, Occupée par Buzard, aubergiste. S'adresser à M^e LE BLAYE, notaire à Saumur. (570)

A LOUER PRÉSENTEMENT

MAISON,

64, Rue du Portail-Louis. S'adresser à M^{me} veuve LINACIER, rue Bodin, ou à M. LINACIER.

CHANGEMENT DE DOMICILE

BODIN FILS AÎNÉ,

SELLIER-CARROSSIER,

Vient de transférer son magasin en face de l'hôtel de Londres, dans la maison Tailbouis, rue d'Orléans.

Il fait tout ce qui concerne sa partie: tient sellerie, carrosserie, articles de voyage, boîtes à chapeaux pour dames, articles de chasse et fourrures. — Magasin de voitures neuves et d'occasion, en tout genre.

A LOUER

1^o PORTION DE MAISON, au 1^{er} étage, dans la maison ci-dessus, rue d'Orléans. — Elle peut servir de pied-à-terre, avec remise et écurie à deux chevaux;

2^o UNE AUTRE MAISON, même rue, maison Lorain, plâtrier, composée d'une boutique, arrière-boutique, cour, cuisine, quatre chambres à feu, grenier, chambre de domestique et cave;

3^o UN TRÈS-GRAND GRENIER au-dessus de sa grande remise, rue Neuve-Beurepaire, près la maison Sartoris, plâtrier.

S'adresser à M. BODIN fils aîné.

Saumur, P. GODET, imprimeur.